

N/REF : 12/03/2025 17H15 C:000053 I:02146
V/REF : AC/C14805
V/Email reçu le Mercredi 12/03/2025 à 17H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ADB
IMMEUBLE : A DE BRETAGNE -ADB
12, RUE MICHEL MARION
.
35740 PACE

Rennes, le 19 Mai 2025

Référence Marché: 024089-MNU-003-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 12 MARION - MME NEVEU 06 34 53 07 68
LOGEMENT N° 103620, PORTE N°35, 3° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : REMPLACEMENT JOINT DE PORTE D'ENTRÉE
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 04/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE
REMARQUE : DEUX POIGNÉES DE PORTE (SEJOUR ET CUISINE) A REMPLACER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 05/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEGONDAGE DE LA PORTE PALIERE
FOURNITURE ET POSE DU JOINT SUR LE BAS DE LA PORTE
REMISE EN PLACE DU TASSEAU
REGONDAGE DE LA PORTE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 07/05/25 à 10H53 Mme A. CASAERT
NR LGESTION Email envoyé le 25/04/25 à 12H11 Mme A. CASAERT
2504 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 09/04 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT
MG LGESTION Email envoyé le 09/04/25 à 15H18 Mme A. CASAERT
PRÉVOIR REMPLACEMENT DES POIGNÉES DE PORTE EXTERIEUR SEJOUR ET CUISINE DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

0104: MSG REP
13/03 MSG LAISSÉ
Suite a donner : OUI. Le 05/05/2025 a 18:02

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	MEN056-Rempl.	Joint hermétique caoutchouc	51	75,00
				75,00
		TOTAL H.T.		75,00
		T.V.A. a 10,00%		7,50
		TOTAL T.T.C.		En EURO 82,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.